



Association Seudre et Mer

20 rue de Halles – 17113 Mornac
La Flèche - Mornac

Le bulletin info

N°35 - Janvier 2023

Bureau - Conseil d'administration 2022

Président : Jean Fayolle

Vice président 1: Patrice Boyer

Vice président 2 : Roger Roux

Trésorier : Muriel Boyer

Secrétaire : Claude Gaufny

Secrétaire adjointe : Nathalie Bluszez

Membres : Patrick Bergeron, Jacques Biais, Pascal Bouillon, Yves Corbineau, Richard Motte, Jean François Renault, Nicolas Mercier, Roger Cougot, Lebrun Jany, Lebrun Jean Claude, Martin Pidou

Facebook : Patrice Boyer .

<https://www.facebook.com/Seudre-et-Mer-254851634981185/>

Le site : Patrick Bergeron.

<http://association-seudre-et-mer.wifeo.com/>

Le mail de Seudre et Mer :

sem17113@gmail.com

Nos partenaires:



Soutenu
par



Liberté
Égalité
Fraternité

RÉGION
NOUVELLE
AQUITAINE



FONDATION
DU
PATRIMOINE



Fonds européen agricole pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones rurales



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

Ce qu'il s'est passé :

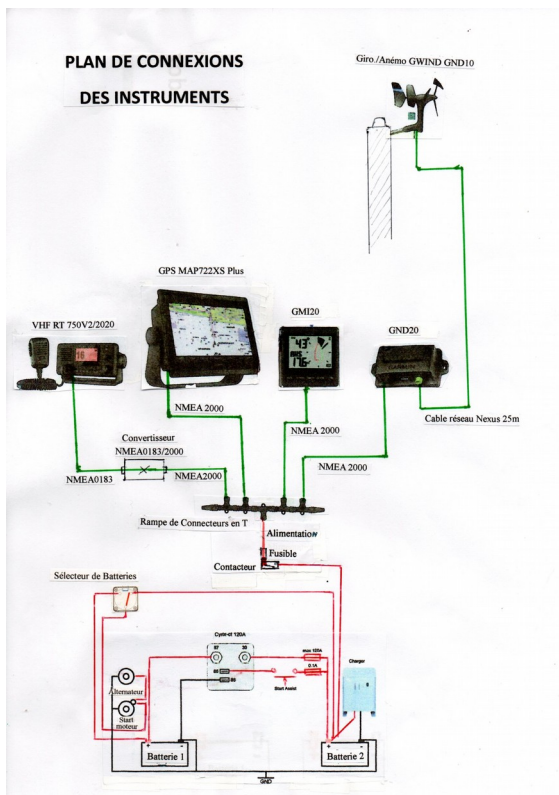
C'est l'hiver, la Flèche s'est endormie près de son quai favori à Mornac . Pascal et Yves se relaient pour surveiller le bon état du taud et du bateau . Vérifications et pompage de l'eau de cale.



*

03 janvier –

Suite au dernier CA, Pascal propose son plan de connexion des instruments :



Ceci surtout pour éviter les « coups de jus » dans l'électronique embarquée, particulièrement sur le GPS . Ce qui nous a posé quelques problèmes lors des dernières navigations, mais aussi pour la modernisation des outils de navigation . Bon travail. Réalisation prévue avant première sortie.

04 janvier – Commission communication -

Quelques irréductibles se sont retrouvés le 04 janvier pour la commission Communication :
Compte rendu de Nathalie :

COMMISSION COMMUNICATION REUNION DU 4 JANVIER 2023

PRESENTS

Nicolas MERCIER
Yves CORBINEAU
Jacques BIAIS
Roger ROUX
Nathalie BLUSZESZ
Richard MOTTE
Martin PIDOU

ABSENTS EXCUSES

Thierry GRISON
Françoise LAUNAY
Alain GAUTRY
Jean FAYOLLE

ORDRE DU JOUR :

- 1- MISE EN PLACE DES PANNEAUX POUR LE SEL (Échéance Février 2023)
- 2 - RESTAURATION DE LA FLÈCHE
- 3 - PATRIMOINE MARITIME et PORT DE MORNAC

1/ MISE EN PLACE DES PANNEAUX POUR LE SEL (Echéance Février 2023)

Photos et Panneaux

Visionnage des photos et panneaux par la commission en place

Sélection de plusieurs photos concernant le sel : les marais salants et le transport du mulon en charrette amenées par Roger Roux

Nicolas propose de les scanner et les transmettre à l'imprimeur pour effectuer un devis avant fin Janvier

Les textes présents sur les panneaux concernant le sel seront résumés par Martin et Roger

Ils portent sur la Récolte du Sel en Seudre et la différence entre le sel de mer et la fleur de Sel d'après le texte mis en place par Roger Roux

Pour permettre un meilleur visuel de ces deux produits spécifiques lors de la vente il serait important de différencier les sachets par une étiquette de couleur différente
par exemple : BLANCHE pour le gros sel – BLEU pour la fleur de Sel

2/ RESTAURATION DE LA FLECHE

Une équipe composée de Nicolas et Yves va permettre la sélection et le tri des photos remises par Pascal pour établir un panneau composé au maximum de 5 à 6 photos.

3/ PATRIMOINE MARITIME et PORT DE MORNAC

Il reste donc à travailler sur le Patrimoine Maritime et le Port de Mornac en fonction des éléments récupérés lors du Marché de Noël lors de la prochaine réunion de la Commission.

La prochaine commission Communication et Patrimoine se tiendra à la Salle du Port à 14H30

Le MERCREDI LE 01 FEVRIER 2023

*

13 janvier - Article du littoral - Salicorne -

Don de **Roger Cougot** de la Salicorne à l'association Seudre & mer

MORNAC-SUR-SEUDRE

“La Salicorne” rejoint la flotte de Seudre et Mer

Cette plate traditionnelle a été confiée à l'association par son propriétaire« contre bon soin ».



“La Salicorne” voguera avec Seudre et Mer. © Roger Cougot

C'est un joli cadeau de Noël pour le président de l'association, Jean Fayolle. Le 26 décembre, Roger Cougot a donné *La Salicorne*, une barque traditionnelle, à l'association Seudre et Mer contre « bons soins ». Jean Fayolle a d'ores et déjà commencé la planification de soins au vieux gréement. *La Salicorne* est l'un des derniers témoins du dragage des huîtres à la voile et de la pêche des crevettes avec un petit chalut à bâton, le ret à bouc. Le bateau a été construit en 1963 aux chantiers Bariteau de Chatressac, l'un des derniers constructeurs spécialisés dans les lasses dites aussi courallins.

Son intérêt patrimonial est précieux et Jean Fayolle se réjouit de reprendre le flambeau de l'entretien de cette plate « qui a participé aux fêtes des vieux gréements comme les Fêtes maritimes de Douarnenez au port du Rosmeur et même au Salon nautique de Paris ».

Un homme de mer et de mots

Roger Cougot, près de 90 ans aujourd'hui, a tenu la barre de son embarcation pendant de nombreuses années, surnommé

“l'homme du marais”, il est un ardent défenseur d'un patrimoine vivant, membre historique des associations mornaïennes L'Huitre pédagogique et Seudre et Mer. Il a été matelot dans le métier de l'ostreiculture pendant sept ans, avant de travailler au chalutage hauturier à Lorient, en alternance avec des périodes à bord des sardiniers gâvrais. Homme de la mer donc, en plus du marais, il a aussi été, pendant 29 ans, homme d'écriture en tant que rédacteur du *Marin* puis de *Ouest France*.

Personnage reconnaissable entre tous à Mornac-sur-Seudre, il lègue à Seudre et Mer, une embarcation remarquable qui permettra à l'association « de représenter le patrimoine maritime culturel local dans des zones non accessibles par “La Flèche”, comme le lac d'Hourtin ou pour remonter la Loire », explique Jean Fayolle. « Aujourd'hui “La Salicorne” est en cale sèche à Mornac, notre but est de la remorquer jusqu'à un chantier de rénovation, il y a du travail avec les bordées supérieures à changer ». Et après la mise sur remorque et le diagnostic... à suivre! ■

V.N.

PLF/2022/104934085754

CERTIFICAT D'ENREGISTREMENT D'UN NAVIRE DE PLAISANCE À USAGE PERSONNEL ET À USAGE DE FORMATION FRENCH FLAG REGISTRATION CERTIFICATE OF SEA-GOING VESSELS (pleasure vessels or training ship)

1. Données propriétaire(s) (Registered owner)

Nom prénom (First & last names) Raison sociale (Business name)	Part de propriété (Ownership share)	Lien (Link with the vessel)	Adresse (Address)
ASSOCIATION SEUDRE ET MER	100%	PROPRIÉTAIRE	MAIRIE DE MORNAC SUR SEUDRE 17113 MORNAC-SUR-SEUDRE

2. Données navire (Vessel)

Identifiants :	
N° d'enregistrement (Registration port and number) : MN 174491	N° WIN (WIN number) :
Mis à jour par le service (Update by duly authorised official) : DML DE LA CHARENTE MARITIME	
Navire :	
Nom (Vessel name) : SALICORNE	Année de construction (Year of construction) : 1973
Fabricant (Shipyard) :	Type du navire (Type of vessel) : INCONNU
Modèle (Model of the ship) : CANOT-MOTEUR-PECHE/PROM.	
Catégorie de conception (Design category) :	
Longueur (m) (Hull length in meters) : 5	Largeur (m) (Maximum breadth in meters) : 0
Puissance max recommandée (kW) (Recommended engine power) :	Puissance installée (kW) (Installed engine power) :
Puissance administrative totale (CV) (Administrative power) :	

Moteurs :					
Marque (Brand)	Modèle (Model)	N° série (Serial number)	Puissance (kW) (Engine power)	Puissance (CV) (Administrative power)	Carburant (Fuel)

Mentions spéciales (Additional information) :
rien

Date de délivrance (Date of issue (dd/mm/yyyy)) : 26/12/2022 Date de validité (End of validity (dd/mm/yyyy)) : 26/12/2032

Pour vérifier la validité de ce certificat (to check the validity of this certificate) : <https://promete.din.developpement-durable.gouv.fr/>

Ce navire bat pavillon français, il est donc en droit de jouir de la protection ainsi que des privilèges et des avantages accordés aux navires français. (This boat flies the French flag, it is allowed to benefit from the protection as well as the privileges and advantages granted to French vessels).

Ce navire peut être loué en tant que navire de plaisance sans équipage (This boat can be rented as a leisure boat).

Le certificat d'enregistrement doit se trouver à bord du navire et être présenté à toute réquisition des agents habilités à contrôler les navires de plaisance. Il ne peut être utilisé que pour l'usage du navire pour lequel il a été délivré. (This registration certificate must be on board and be presented at any request to the authorized agents to control pleasure crafts).

Le propriétaire du navire doit déclarer, dans un délai d'un mois, toute modification dans les caractéristiques du navire (changement de moteur, de nom, de port d'immatriculation/enregistrement, destruction...), ou toute cession, destruction, vol, changement d'affectation ou changement de domicile.

Attention : à défaut de déclaration de toute cession dans ce délai d'un mois, le vendeur reste à l'égard des tiers, et malgré l'acte de vente, le véritable propriétaire et, à ce titre, le paiement de la taxe annuel (TAEMUP) continuera de lui être réclamé.

L'acheteur est par ailleurs invité à s'informer de l'existence d'une hypothèque maritime antérieure sur son navire auprès du greffe du tribunal de commerce compétent.

Enregistrement du navire le 26-12-2022

*

4

Les prochaines réunions :

- CA le 28 janvier à 15h salle du port , suivi de la galette.
- **Commission bateau** le 31 janvier, 14h30 salle du port . Durée de réunion maximum **2 heures**

ORDRE DU JOUR :

- *Définir le calendrier de maintenance du bateau et du “qui fait quoi”*

1. Carénage sur le site de Marennes (prévu du 20 au 24 mars)
2. Montage du bout-dehors
3. Peinture du pont de pavois
4. Installation de l'instrumentation de navigation dans le capot avant, avec en plus cette année l'afficheur de girouette et anémomètre, ce qui nécessite un nouveau câblage et création d'un nouveau support.
5. Montage de la girouette en haut du mât et création d'un nouveau support.
6. Révision moteur (vidange, filtre...)
7. Revoir le jeu existant de la barre (écrou grippé)
8. Autre ?

- *Définir l'activité de notre nouvelle acquisition LA SALICORNE*

1. Point sur la restauration réaliser au château
2. Prendre les mesures de la lasse
3. restauration de sa remorque, notamment le faisceau électrique

- *Créer une liste des adhérents souhaitant participer à l'entretien (à partir du fichier tenu par Patrice)*

1. Adresse mail et tél

- *Définir une date de réunion mensuelle*

- *Questions diverses*

*

Les adhérents qui souhaitent participer activement à la commission bateau peuvent contacter :

Yves Corbineau par mail : yves.corbineau@wanadoo.fr Tél 06 60 77 45 28

Pascal Bouillon par mail : pascal.bouillon@sfr.fr Tél 06 07 91 50 23

*

Le « clin d'oeil historique » de Roger Roux

«Atterrissage» insolite à Mornac d'un galet scandinave gravé !

On connaît sur notre littoral à proximité des anciennes salines , l'histoire de ces pierres dites « **de lest** » qui furent apportées en grande quantité au fil des siècles par ces bateaux venus de l'Europe du nord jusqu'aux rives de notre **Saintonge maritime** pour y charger le sel de nos marais salants .

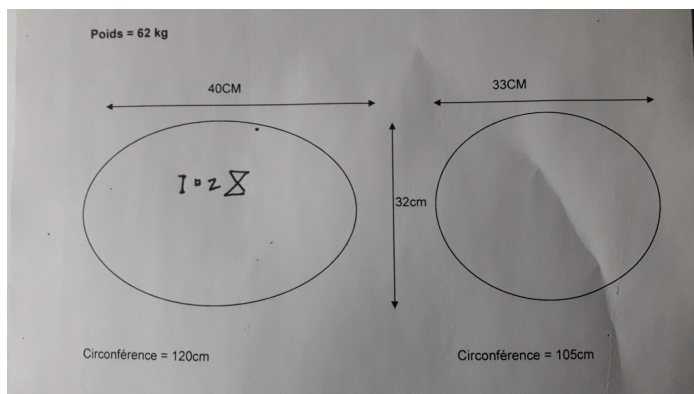
Arrivant en partie « lestés » de pierres selon leur cargaison, ils les déchargeaient sur les rives des chenaux de nos marais avant d'y recharger le sel.

Ces pierres pouvaient être souvent manipulées, déchargées et rechargées sur les lieux d'escales, avant de nous parvenir!

Une grande partie de ces délestages furent d'ailleurs utilisés pour empierrer des « graves » afin de faciliter l'accès sur les bords vaseux des chenaux et ruissons .

Quant au surplus , Il suffit d'observer les vieux murs de nos villages côtiers pour y apercevoir la mosaïque de ces pierres de couleurs (brunes, ocre, bleutées, noires etc) étrangères à nos moellons de calcaire blancs locaux .

En effet à l'époque les habitants récupéraient facilement ces matériaux délestés à proximité pour construire à moindre coût les vieux murets et murs des maisons modestes et rustiques .



Position de la gravure sur le galet de 62 kg trouvé (voir photo page 7)

Donc , de taille et de forme déjà remarquables, mais de plus, quelle ne fut pas la surprise de découvrir qu'il comportait d'étranges signes gravés - «semblables» à des signes « Runiques » !

(Runes > Runiques : caractères des anciens alphabets germaniques et scandinaves)

Alphabet runique (*)



La rue de L'Aide (parfois désignée « de la laide » sur de très vieux plans) est à la frontière entre les très vieilles constructions situées au «pied» du vieux bourg et les terres de marais, jouxtant les arrières ports rustiques voisins dits « port des vaches » pour l'un et port des «**des Rousines**» pour l'autre, (nom venant certainement des résines naturelles» utilisées pour le carénage et calfatage des coques en bois des anciens cotres et yoles de pêche , construits ou utilisés à **Mornac**)

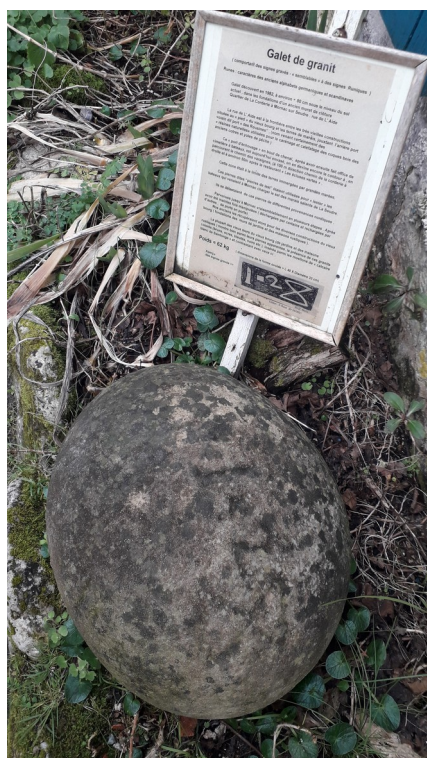
Ce «port d'échouage» à l'extrémité du chenal, fit ensuite office de cimetière à bateaux, il est aujourd'hui très envasé, on en devine encore les contours à proximité du départ du chemin de randonnée à l'extrémité du chemin des varaignes!

Cette zone était alors, à la limite des terres immergées par grandes marées, si l'on considère que le sol de cette rue et du chemin a progressivement été empierré et surélevé . (et non comme il est souvent évoqué que la mer se serait retirée) ! .

On peut facilement imaginer que le sous sol non fouillé de cet ancien rivage pourrait nous révéler bien d'autres surprises de ce genre .



Pierre Rune suédoise



A gauche cette pierre de 62kg

A droite représentation de la gravure

Nous ne saurons donc vraisemblablement jamais comment ce galet gravé est «atterri» à cet endroit et par qui il fut déposé ? Lest de bateau lié au commerce du sel? C'est le plus probable, mais de quelle provenance ? Et de par ces signes gravés énigmatiques a-t'il été pris comme toute autre pierre ordinaire ou aurait il eu une autre utilité telle une ancre Viking? Ou tout autre marquage symbolique ?

A ce jour, afin que chacun puisse le voir et en partager le mystère, du fait que c'est durant mes travaux de clôture que je l'ai découvert en 1982, j'ai préféré le déposer devant chez moi en bas de la rue de la Corderie, avec un petit panneau explicatif .



Heureuse surprise que j'ai eu le plaisir de constater il y a quelques

années et qui m'a conforté dans mon idée de partage insolite , à savoir que l'organisation du circuit de découverte patrimoniale et touristique «**Terra Aventura**» l'a intégré dans leur parcours et qu'il est vraiment de plus en plus observé par les visiteurs . Notamment les familles qui accompagnent leurs enfants en pleines recherches et repérages avec leur téléphones mobiles en main !

Roger

*

(*) (Le prochain bulletin je le fais en runique - Martin)

La rubrique libre - (Pour rappel, cette rubrique *est ouverte à tous* : Anecdotes, histoires locales, photos, souvenirs personnels, etc. Tout ce qui a rapport à la Seudre et ses marais.)

(Contactez Martin sur adresse : jdoroyan@wanadoo.fr)

Mornac & les Mornaçons

- D'Emile Jeanneau - Extraits -

- DECOUVERTES - INCENDIE -

Quelques années après la guerre de 14-18 , aux environs de 1922-1923, une personne habitant **Mornac** disposant de quelques loisirs, décida de les employer à cultiver, pour son plaisir , un petit jardinet qui faisait partie des dépendances de l'église.

Ce brave curé de campagne (car c'était le curé du village), s'était mis en tête (et quelle tête ! notre saint homme était natif de Bretagne) , de labourer à la bêche le petit jardin qui se trouvait , et qui d'ailleurs se trouve toujours, derrière l'abside de **St Pierre de Mornac**. C'est que M. l'abbé **Le Faucheur** qui, comme son nom l'indique, descendait en ligne droite de sa chère Bretagne, en dehors de son ministère, qu'il exerçait avec le dévouement d'un prêtre animé par la foi des croisés, avait un violon d'Ingres: Le jardinage.

C'est pour se livrer à sa distraction favorite qu'un jour, armé d'une bêche, il retroussa sa soutane et traça avec vigueur, dans la terre fraîche, des sillons profonds et réguliers.

Vers le soir, brisé de fatigue, il pensait sérieusement mettre bas l'ouvrage, mais, auparavant, il jugea utile de percer un trou afin de dresser un piquet pour des besoins d'aménagement.

Armé d'un outil quelconque, il se mit à l'œuvre, et quelle ne fut pas sa surprise de rencontrer, à une certaine profondeur, une vive résistance. Se croyant en présence d'une pierre, il ne s'arrêta pas pour autant, mais bien au contraire, têtu comme tous les fils d'Armor, il redoubla d'ardeur, ce qui eut pour résultat de faire rebondir son outil au fur et à mesure qu'il heurtait le corps rebelle, à la manière d'un ballon de football.

Devant de tels efforts déployés sans résultat, notre brave curé, dont la patience n'était décidément pas la vertu maîtresse, abandonna son outil désormais inutile, saisit une pelle et une pioche et, ayant décidé de se rendre compte de visu de quelle nature était l'objet qui osait lui tenir tête, fouilla furieusement le sol.

Après avoir dégagé une importante couche de terre, il mit à jour une pierre plate, de deux mètres de longueur environ sur 50cm de large, dont la forme caractéristique le laissa songeur, car, malgré son ignorance presque totale des choses du passé, le digne homme venait d'identifier l'objet: Il était en présence du couvercle d'un sarcophage de pierre.

Le dit sarcophage fut mis à jour immédiatement et se découvrant subitement une âme d'archéologue, et encouragé par ce premier résultat, il continua ses fouilles dès le lendemain à l'aube et mit à jour un second Sarcophage de 90 cm dans lequel gisait le squelette d'un enfant.

On aurait pu croire que M. l'abbé **Le Faucheur** si fier de son aventure, aurait poussé plus avant ses recherches: Il n'en fut rien . Il parut par la suite se désintéresser de la question. Il fut déplacé à **Dolus**, dans **l'île d'Oléron** en 1927, et fut remplacé par **M. Querdavic** que les questions archéologiques n'intéressaient pas. Puis vint **M. l'abbé Richard**, prêtre jeune et dynamique à qui l'on doit également la découverte de quelques sarcophages, dont un d'enfant, contenant un vase funéraire du VIIIème siècle.

Ce cercueil de pierre dont nous possédons encore le couvercle, aurait été volé par la suite et transporté à Royan où il aurait séjourné jusqu'à la guerre.

M. l'abbé Richard fut mobilisé au cours de la guerre 39-45 et la paroisse resta quelques mois sans prêtre; enfin l'ancien curé de Bord, **M. l'abbé Carnoy** fut désigné **curé de Mornac** et entra immédiatement en fonction.

Dès son arrivée dans le pays il trouva une église fermée au culte depuis février 1940, car la fausse voûte (en plâtre) de la grande nef, s'était écroulée. L'église étant momentanément inutilisable, la messe était dite dans la petite salle de théâtre voisine du presbytère.

De temps à autre **l'abbé Carnoy** rendait visite à un vieux prêtre en retraite, malade et très âgé, retiré dans sa famille à **Mornac**. **L'abbé Renaud** (tel était son nom) était natif du pays, il avait été curé de **Médis** pendant de longues années. Un jour, au cours de la visite coutumière **M. l'abbé Carnoy** ne le trouva pas très bien, son langage bizarre l'inquiétait, le vieillard semblait ne plus être

en possession de toutes ses facultés, ne venait t'il pas de déclarer à son visiteur ahuri : "**Si j'étais le bon Dieu, je communiquerais le feu à votre clocher afin de vous montrer toutes les merveilles qu'il dissimule**" (1).

En regagnant son presbytère quelques instants plus tard, le curé de **Mornac** n'était pas éloigné de croire que **l'abbé Renaud** avait perdu la raison.

Et pourtant, coïncidence, inspiration divine ou intuition, on ne saurait dire, toujours est-il que le 2 Août 1943, 8 jours après la mort de **l'abbé Renaud**, vers 7 heures du matin, un violent orage s'abat sur la région. **Mornac** est particulièrement éprouvé : Des éclairs gigantesques sillonnent le ciel, et dans un fracas impossible à décrire, la foudre sur le clocher.

Aussitôt, une fumée épaisse se dégage de l'intérieur sous l'influence du vent, des flammes montent vers le ciel, et ce ne fut qu'un cri dans le bourg : "**Le feu à l'église !** »

S'il en avait été besoin, cette tragique circonstance aurait une fois de plus démontré que la solidarité humaine n'est pas un vain mot, mais bien au contraire qu'elle se manifeste pleinement devant le péril commun. Par une impulsion naturelle et spontanée, tous ces êtres, d'éducation et de milieux différents, se sentant subitement pétris de la même terre et attirés irrésistiblement les uns vers les autres devant les menaces d'un danger collectif dont le contrôle échappe aux humains.

Lorsqu'il ne subit pas d'influences néfastes entretenues à dessein dans un but bien précis, ou lorsque le choc psychologique est assez puissant pour annihiler celle-ci, "**L'homme, cet être étrange et mystérieux**" est bon par nature et tout acquis à ses semblables devant l'adversité qui les frappe.

C'est en vertu de ces lois naturelles que tous ces hommes, toutes ces femmes, sans distinction de milieu ni de conviction religieuse, tous ces braves gens qui, hier encore entretenaient farouchement leurs éternelles querelles, se retrouvaient unis, coude à coude, devant les éléments déchaînés.

Tous, catholiques, protestants, incroyants, luttèrent d'arrache pied pour sauver ce qui pouvait être sauvé. Au moment de la catastrophe, **l'abbé Carnoy**, souffrant et contraint de garder la chambre, ne pouvait se rendre sur les lieux de l'incendie, **M. Lacombe**, maire de **Mornac**, et **M. Séjourné**, Président du Conseil paroissial, dirigeaient avec maîtrise les opérations de sauvetage. Au dire des témoins, ils se dépensèrent sans compter et forcèrent le respect et l'admiration.

Toute la population était à pied-d'œuvre: Les tableaux, les statues et les meubles, furent promptement évacués; malheureusement une toile représentant l'Assomption, très haute placée et impossible à atteindre, tomba en flammes.

Devant l'importance du sinistre et dans l'impossibilité de s'en charger lui-même, **l'abbé Carnoy** confia à **M. Séjourné** la mission de transporter le St-Sacrement dans la chapelle de **l'orphelinat St-Joseph**. Dès le début de l'incendie les pompiers de Royan furent alertés; mais ceux-ci, peu soucieux de se déplacer inutilement, envoyèrent une "estafette" sur place à bicyclette afin de se rendre compte de visu de l'importance du désastre.

Lorsque cet héroïque "soldat du feu" arriva sur les lieux, c'est à dire 1 heure et demi après l'alerte, l'incendie faisait rage; il repartit, toujours à bicyclette, alerter ses collègues, mais 3 heures

s'étaient écoulées entre la demande de secours et le déploiement des pompes. D'ailleurs, il va sans dire que, pour les raisons que nous devinons, cette dernière opération était superflue: Les pompiers de Royan n'ont pas mérité, en cette circonstance, la reconnaissance des sauveteurs. Dès l'apparition des premières flammes, les personnes déjà sur place, s'étaient nettement rendu compte que le foyer beauc up trop élevé, ne pouvait être efficacement combattu en l'absence de matériel approprié.

La population se contenta donc, bon gré, mal gré d'assister, impuissante, au développement du sinistre; elle se borna, la mort dans l'âme, à limiter les dégâts, c'est à dire à évacuer les meubles et ornements qui se trouvaient encore en dehors de la zone dangereuse. Chacun s'y employa de son mieux, mais les opérations étaient rendues de plus en plus pénibles, car la fumée envahissait l'édifice, là haut l'incendie prenait plus en plus d'ampleur et tournait au désastre. On s'attendait au pire, la chaleur était suffocante, des craquements significatifs, dont on soupçonnait l'origine se faisaient entendre par intervalles irréguliers. Tout à coup, l'échafaudage de bois supportant les cloches craqua sinistrement, rongé par les flammes, et les deux masses de bronze, d'un poids total de 1200 kgs, crevèrent la fausse voûte, faite de plâtre et de lattes et s'effondrèrent sur les dalles d'une hauteur de 30 mètres. Le choc fut terrible, les carreaux de terre cuite, littéralement pulvérisés, volèrent en éclats. D'épaisses colonnes de fumée noire, libérées par l'effondrement du plafond envahirent subitement l'édifice, entraînant dans leurs tourbillons des débris de matières en fusion, de pierrailles, de terre et de détritus de toutes sortes.

Chez les sauveteurs, l'espace d'un instant, la panique fut générale, à demi asphyxiés par la fumée et horrifiés par le spectacle, il y eut un mouvement de retraite. Mais petit à petit, tout rentra dans l'ordre, les flammes faute d'aliments, s'atténuèrent d'elles même, progressivement, puis plus rien... Le silence. .. Le terrible silence plus effrayant que la colère céleste et plus éloquent qu'un long discours.

Il y a des instants dans la vie où les hommes mesurent toute l'étendue de leur faiblesse et l'inutilité de leurs efforts contre l'adversité qui détruit. Devant un tel spectacle, une prière a dû monter aux lèvres glacées par l'épouvante, certains sans doute en ont rougi lorsque, quelques instants plus tard, bien en sécurité dans la quiétude de leurs intérieurs, ils ont revécu en pensée ce bref instant de "*défaillance* » tant il est vrai que ce n'est que devant le danger, lorsque l'orgueil s'efface, vaincu par la peur, que l'homme se sent vraiment une créature de Dieu.

Silencieusement les témoins de ce drame s'étaient approchés du foyer éteint, instinctivement, comme par ordre donné, tous les regards se portèrent vers cette immense ouverture à ciel ouvert, rongée par les flammes et noircie par la fumée, dernier vestige d'un gai clocher du village. Les bonnes volontés humaines n'avaient pu vaincre la colère des dieux.

Un mince filet de fumée grise montait vers les nuages, semblant emporter vers le ciel dans sa lente ascension, les derniers espoirs de ces sauveteurs malheureux en lutte contre les forces destructives, pour sauver du désastre l'édifice sacré.

Le clocher de la vieille église de **Mornac**, si populaire dans la région, si aimé de la population, n'offrirait plus aux touristes sa ridicule mais sympathique silhouette, et sa fin dramatique laissera pour longtemps, dans la mémoire de ceux qui l'ont chéri, un triste et cruel souvenir.

(1) — D'après le journal de guerre de **Abbé Carnoy**.

*

Bonne Année 2023
à tous

Au prochain Bulletin info

Martin

*

Association Seudre et Mer

pour la sauvegarde et la valorisation culturelle
du patrimoine maritime de Mornac
et du Pays de la Seudre

Bulletin d'adhésion

A retourner rempli et signé à :

Seudre et Mer

20 rue des halles – Mairie – 17113 Mornac

Année civile :

Nom :

Prénom :

N° Rue

Code postal :

Localité :

Téléphone :

Courriel :

Date de naissance :

☐ Membre adhérent (non navigant) = 12 €

☐ Membre navigant = 30 €

☐ Bienfaiteur

En signant, l'adhérent accepte le règlement de
l'association Seudre et Mer.

Fait à

le

Signature :

Rejoignez nous

Pour ceux qui veulent adhérer ou soutenir
« **Seudre & mer** » :

☐ Je règle par chèque
Je remplis le bulletin
J'envoie le tout à Seudre et mer,
20 rue des Halles, 17113, Mornac

☐ Je règle par RIB
Je remplis le bulletin, scanne cette feuille et
l'envoie par Mail à : sem17113@gmail.com

Merci à vous .



BANQUE POPULAIRE
AQUITAINE CENTRE ATLANTIQUE

Relevé d'identité bancaire / IBAN

Identification du compte pour une utilisation nationale

10907	00620	23674002011	45
Code Banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB

Domiciliation

BIC

BPACA LA TREMBLADE PAST.

CCBPFRPPBDX

Identification du compte pour une utilisation internationale (IBAN)

FR76	1090	7006	2023	6740	0201	145
------	------	------	------	------	------	-----

Cadre réservé au destinataire du relevé

RIB / IBAN

Retrouvez vos RIB depuis votre Appli BANQUE POP
ou dans votre espace Client Cyberplus

ASSOCIATION SEUDRE ET MER



20 RUE DES HALLES MAIRIE
17113 MORNAC SUR SEUDRE